



MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS – JANVIER 2024

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Conformément aux dispositions de l'article 6.1 du Code municipal du Québec, que la Municipalité de La Macaza a aliéné le bien ci-dessous mentionné autrement qu'à l'enchère ou soumission publique.

Bien aliéné	Acquéreur	Prix
Lots 6 237 065, 6 237 083 et 6 237 473 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle. Sans bâtiment et situés au 447, chemin des Cascades, La Macaza.	9492-6680 Québec inc.	815 000 \$

DONNÉ À LA MACAZA CE 11^E JOUR D'AVRIL 2024

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim


Katia Morin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Katia Morin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité de La Macaza et affiché sur le babillard extérieur de l'hôtel de ville de la municipalité, située au 53, rue des Pionniers conformément au *Règlement 2022-169 concernant les modalités de publication des avis publics municipaux*.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11^e jour d'avril 2024.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM


Katia Morin